

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école

jeudi 31 mars 2016 – de 17h30 à 19h30

Membres du conseil

Présents :

- Mairie : M. DECOURTRAY (adjoint pour l'école)
- parents d'élèves : Mme COURTOIS, Mme GOSSEAU
- enseignants : Mme SAUDRY, M. LESAGE, M. ROLET

Excusés : M. le Maire, M. JUMIAUX (DDEN), Mme DEBRUX (parent), M. DEBRUX (conseiller pour le périscolaire)

1. Effectifs pour la rentrée

Une période d'inscriptions, comme l'année dernière, sera proposée du 9 au 13 mai 2016.

Elle sera publiée dans le bulletin municipal et affichée à l'école.

Lors de la rencontre « administrative », une pochette sera transmise afin que chaque famille puisse préparer au mieux la rentrée de son enfant. Dans leur courrier, les familles auront les informations concernant le fonctionnement de l'école, la fiche de renseignements, une lettre de l'enseignant accueillant l'enfant.

L'accueil des enfants de 2 ans restera soumis à plusieurs critères :

- que l'on dispose d'une place suffisante dans la classe de maternelle
- que l'enfant soit propre et suffisamment mature pour que sa scolarisation soit bénéfique et non subie.

Prévision d'effectifs pour la rentrée 2016 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
2	5	7	9	7	10	4	5	11	8
23				21			24		
Classe de Mme SAUDRY +				Cl. de M. ROLET			Classe de M. LESAGE		

Ces effectifs, très provisoires, envisagent une stabilisation des effectifs avec 67 élèves.

Il nous est impossible de concentrer tous les CE2 dans une seule classe.

Un premier échange a eu lieu avec les familles pour envisager la répartition des élèves dans les 2 classes. Une réunion pourrait être proposée pour mieux en expliquer le fonctionnement.

Le choix et la proposition qui a été faite par les enseignants a été déterminée selon des critères pédagogiques. Pour les élèves qui devront "rester" dans la classe de M. Rolet, il est très important qu'ils ressentent bien qu'ils seront bien une nouvelle démarche de travail, qu'ils ne sont pas "maintenus" chez les petits et, au contraire, qu'on leur accorde une grande confiance.

Pour faciliter le lien avec la classe de M. Lesage, plusieurs aménagements seront faits :

- l'instauration d'une fiche hebdomadaire de travail,
- la participation ouverte à certains ateliers,
- l'implication dans tous les temps ayant rapport à la classe de neige...

2. Organisation du temps scolaire

Les horaires de l'école et du temps périscolaire seront maintenus à la rentrée prochaine.

M. Decourtray confirme l'arrivée à échéance des contrats des 3 personnels communaux intervenants à l'école (au mois d'août). La mairie devra certainement faire des adaptations aux changements règlementaires (en particulier le désengagement du conseil départemental dans certains contrats aidés). Néanmoins, la mairie s'engage à :

- maintenir la quantité horaire de l'ensemble des personnels
- rechercher le plus possible de compétences lors des recrutements.

De plus, l'école pourra être associée à la mairie lors des entretiens de recrutements.

Dans la continuité du travail engagé lors des changements de rythmes scolaires et la constitution d'un Projet éducatif pour le territoire, les enseignants et la municipalité souhaitent améliorer la continuité de prise en charge des élèves sur le temps scolaire et périscolaire. De même, l'ouverture de l'école aux familles sera confortée. Petit à petit, le lieu école doit devenir un cadre clair et rassurant pour les élèves et leur famille. L'attitude adoptée par ses différents usagers doit en refléter la cohérence.

Notre troisième conseil d'école (le 23 juin) sera essentiellement orienté sur cette thématique. Les personnels nouvellement recrutés pourraient y participer afin de bien ressentir la place attendue d'eux et de discuter des idées pour mieux constituer une équipe éducative cohérente.

3. Actions pédagogiques et projets à venir

Lors du premier conseil d'école, nous avons évoqué problèmes liés à la consommation importante de sucreries à l'école. Cela avait conduit notamment à des recommandations insérées dans le règlement de l'école.

Un projet plus conséquent autour de l'alimentation avait alors été envisagé. Nous avons décidé de lancer un petit sondage pour savoir comment les familles appréhendaient différents sujets liés à ce thème. En voici les résultats très partiels:

Organiser un repas de fin d'année	OUI	18	81,82%	NON	4	18,18%
Interdire les confiseries (en dehors des anniversaires)	OUI	14	70,00%	NON	6	30,00%
Participer à des ateliers de cuisine parents/enfants	OUI	15	71,43%	NON	6	28,57%
Lancer un projet sur l'alimentation avec participation de différents acteurs	OUI	22	100,00%	NON	0	0,00%

Ces premiers résultats nous confortent dans l'idée de mener un projet sur l'alimentation. Nous optons plutôt pour une entrée ludique (à la façon de la *semaine du goût*) avec des ateliers de découverte. Nous évoquons aussi peut-être l'organisation d'un repas périodique (à la place du service de cantine).

Sorties scolaires:

Le 17 juin, la classe de maternelle se rendra à la Maison de la Forêt de Raismes. Mme Saudry demande si les 2 ATSEM peuvent l'accompagner dans cette sortie. Les enseignants des deux autres classes proposent d'organiser un pique-nique. Ainsi, le service de cantine pourrait être supprimé ce jour.

M. Lesage et M. Rolet avaient pensé organiser une sortie au PASS (parc scientifique), mais suite aux événements récents, toutes les sorties vers la Belgique sont suspendues.

M. Rolet proposera donc une journée de sortie avec les familles qui le souhaitent au Parc du Waterlin du Favril avec pique-nique et visite du ferme pédagogique l'après-midi.

M. Lesage se rendra au fort de Leveau à Feignies.

Les deux classes de "grands" souhaitent également faire le parcours de randonnée local (avec demande d'accompagnement par M. Henry).

4. Coopérative de l'école

La coopérative de l'école compte environ 4000 € en ce début du mois de mars.

La classe de neige est la principale préoccupation financière de cette année. Plusieurs parents se sont fortement mobilisés pour mettre en place diverses actions afin de récolter l'argent manquant pour l'organisation de ce projet. En dehors de la fête de fin d'année, six autres actions sont envisagées.

La vente de roses pour la fête des grand-mères avait par exemple rapporté 239,60€.

L'association des Canailoux compte aussi apporter sa contribution.

5. Fête de l'école

Nous avons lancé un questionnaire pour envisager l'organisation du week-end du 10 au 12 juin. Une vingtaine de familles s'est engagée pour aider à l'organisation. D'autres parents se sont dits disponibles.

Nous mettrons rapidement un tableau à disposition de tous les parents pour qu'ils puissent inscrire leur nom à des stands ou activités bien précis.

Nous rappelons la priorité que chacun passe une agréable journée le 11 juin.

Suite aux attentats, nous devons porter une attention particulière à la sécurité de ces événements, en contrôlant visuellement les entrées et sorties de la cour et/ou de la salle des fêtes. M. Decourtray se renseigne à propos de l'autorisation par la préfecture de l'organisation de l'événement.

6. Locaux scolaires

Mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

M. Decourtray présente les différents travaux qui vont être engagés à l'école et à la salle des fêtes pour leur mise aux normes:

Les toilettes donnant sur la cour seront transformés en un toilette unique. La rampe sera redessinée avec une pente plus douce. L'accès à la cour et le stationnement pour les véhicules seront aménagés, avec notamment le changement du portail coulissant. Côté entrée principale, le vide sera comblé vers la mini rampe.

Le Plan de mise en sureté avait fait l'objet d'un exercice assez concluant. Lors du prochain conseil, nous présenterons les fiches individuelles expliquant l'attitude adoptée par chaque adulte lors d'une alerte.

Prochain conseil d'école: le 23 JUIN 2016.